

DIPLÔME D'ÉTAT AIDE SOIGNANT(E)

Objectifs

L'Aide-Soignant(e) est un professionnel de santé diplômé d'État qui dispense des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne. Il exerce sous la responsabilité de l'infirmier.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont définies :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.

Compétences

Ses compétences s'étendent à certaines tâches :

- Aide à l'entretien du logement comme le changement de la literie et du linge, ainsi que le nettoyage et le rangement des chambres et des espaces de vie
- Changement de certains pansements, prélèvements non stériles, changement de masque destinée à l'aide respiratoire, renouvellement des poches sur colostomie cicatrisée, lavage oculaire et instillation de collyre..
- Mesure des paramètres vitaux (saturation d'oxygène, pression artérielle, température, rythme respiratoire, mensurations), évaluation de la douleur et du comportement des patients.
- Évaluer la qualité des soins et les réajuster si nécessaire.

Rémunération dans le cadre d'une alternance

L'apprenti devenant salarié de l'entreprise, il est rémunéré à hauteur d'un pourcentage du SMIC, selon son **âge** et son **ancienneté** :

Tranche d'âge	1ère année	2ème année	3ème année
15 à 17 ans	27 % du SMIC	39 % du SMIC	55 % du SMIC
18 à 20 ans	43 % du SMIC	67 % du SMIC	67 % du SMIC
21 à 25 ans	53 % du SMIC	78 % du SMIC	78 % du SMIC
26 à 29 ans	100 % du SMIC	100 % du SMIC	100 % du SMIC

Si le contrat d'apprentissage est prolongé (redoublement, réorientation, spécialisation complémentaire), le salaire minimum de l'apprenti est alors équivalent à celui de la dernière année.

En cas de succession de plusieurs contrats d'apprentissage par le même apprenti, et ce même s'il exerce pour différents employeurs, sa rémunération doit au minimum être égale au dernier salaire perçu pour la dernière année de son précédent contrat.

Durée : 12 mois

770

Heures de formation

Dans le cadre d'une formation en alternance, l'apprenant est salarié de l'entreprise durant les 12 mois de formation. La formation fait l'objet d'un contrat entre l'apprenant et son employeur. Le rythme de l'alternance est variable au cours de la formation.

Cette formation peut également être réalisée en temps plein, avec plusieurs moyens de financement possibles (prise en charge par la Région, compte CPF, promotion professionnelle...)

Prérequis

- Avoir 17 ans au moins à la date d'entrée en formation
- Signer un contrat d'alternance (dans le cadre d'une formation en alternance)

Tarif

En alternance : formation gratuite et rémunérée

En temps plein : 7700 € en cursus complet

Formation disponible

Bezannes (51 - Reims)

Établissement habilité, par la Commission consultative départementale de Sécurité et d'accessibilité, pour recevoir des personnes en situation de handicap. L'ensemble des formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions et après entretien avec le référent handicap avant l'entrée en formation. Possibilité d'aménagement du parcours de formation.

Contenu

Diplôme préparé : Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e) · RNCP **40692** · Ministère chargé de la santé - Date d'échéance de l'enregistrement : **01-09-2029**

Matières	Nombre d'heures (1ère année)
M1 - Accompagnement d'une personne dans les actes de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	147
M2 - Repérage et prévention des situations à risque	21
M3 - Évaluation de l'état clinique d'une personne	77
M4 - Mise en œuvre des soins adaptés	182
M5 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	35
M6 - Relation et communication avec les personnes et leur famille	70
M7 - Accompagnement des personnes en formation	21
M8 - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	35
M9 - Traitements des informations	35
M10 - Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques	70

Méthodes mobilisées

- Des cours théoriques avec nos formateurs en présentiel et/ou en distanciel
- Exercices pratiques
- Études de cas
- Mises en situation en plateaux techniques innovants pour une immersion professionnelle
- Accès à une plateforme collaborative de travail «*pasteur*».

Modalités d'évaluation

Epreuves par bloc de compétences

- Contrôle des connaissances, étude de cas, mise en situation professionnelle : entraînements aux épreuves écrites et orales
- Evaluations formatives

Modalités et délais d'accès à la formation

Suite à l'envoi de votre candidature via **le site internet**, vous êtes contacté dans un **délai de 48h**.

Pour l'alternance, signature du contrat d'apprentissage possible jusqu'à **3 mois** avant la rentrée (jusqu'à 2 mois pour un contrat de professionnalisation).

En complément du formulaire du candidat, remplissez **le dossier d'inscription** à envoyer à l'adresse mail formateur-ifap@cfpast.com ou pasteur-ifas@cfpast.com

Contactez notre équipe

03 26 87 88 38
infos@cfpast.com
cfpast.com

  
poledformationpasteur
[Découvrir nos campus →](#)

Nous rejoindre

Candidater →